

Yves Golay-Fleurdelys

Les aménagements liturgiques

Besoins et attentes du XIX^e au XXI^e siècle

La conception et la réalisation d'un renouvellement complet de l'aménagement liturgique ont commencé au début du XIX^e siècle, avec une première impulsion de l'architecte Henri Perregaux, environ deux cents ans avant l'inauguration officielle des aménagements actuels, le 1^{er} avril 2022.

Grâce à un rapport historique sur le mobilier rédigé par Claire Huguenin, il est possible de retracer facilement les différents aménagements qui se sont succédé depuis le XIX^e siècle au sein de l'édifice¹. Ils seront présentés synthétiquement ici à partir de ce travail, montrant l'évolution des goûts et des besoins jusqu'au dispositif actuel.

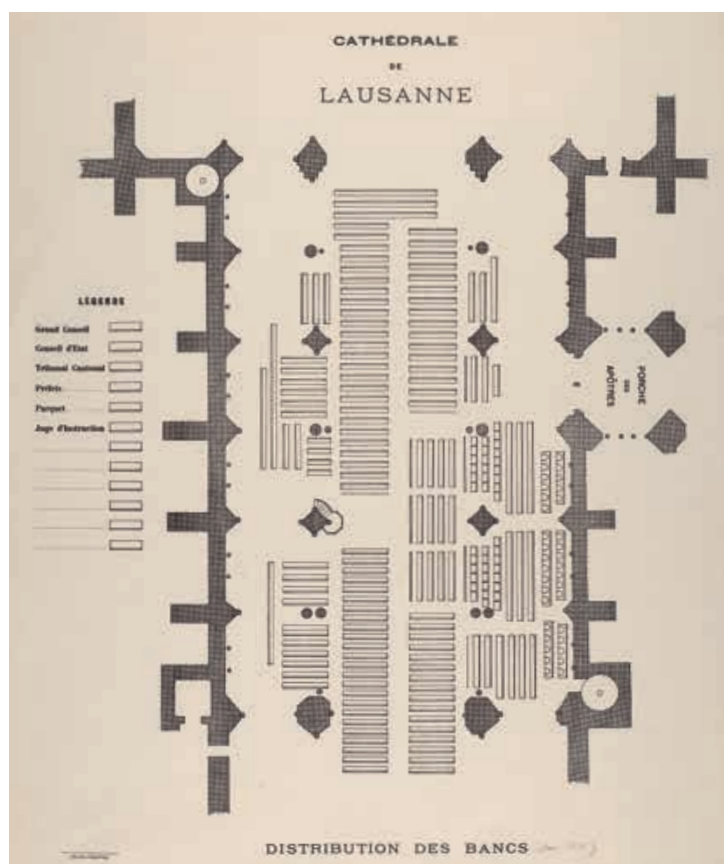
Bancs ou chaises: reflets de l'évolution des besoins

En 1827, Henri Perregaux a voulu mettre de l'ordre dans la cathédrale et en finir avec l'enchevêtrement des bancs de l'époque bernoise. Pour cela, il a proposé à la fois une diminution et un

renouvellement complet des bancs dans la nef, ainsi qu'un projet d'aménagement du chœur et du transept avec des estrades pour les cérémonies. Exclusivement composée de bancs, cette disposition restait orientée autour de la chaire bernoise datant de 1633, située dans la nef, et constituant le principal lieu du prêche depuis la Réforme (fig. 1 et 2). Le mobilier de Perregaux est resté en place jusqu'en 1912.

Le 9 novembre de cette année-là, suite à une proposition de l'architecte cantonal Eugène Bron, la Commission technique de la cathédrale soumet au Conseil d'État un nouvel aménagement ne comprenant plus que 18 bancs en noyer, complétés par 499 chaises de style Louis XIII avec des placets paillés et 1000 chaises pliantes, et intégrant les stalles du XIII^e siècle (fig. 3).

Le changement le plus important, la diminution drastique du nombre de bancs, se justifie ou s'explique par la nécessité de pouvoir modifier aisément les aménagements en fonction des usages. La proposition était ambitieuse et allait jusqu'à imaginer, avec le soutien de l'archéologue cantonal Albert Naef, un marquage dans le sol du tracé des substructions anciennes. Malgré la validation de la Commission technique, cette visualisation didactique de l'emplacement des édifices antérieurs à même la nef n'a jamais été mise en œuvre. Les nouvelles chaises (fig. 4) sont conçues pour être reliées en rangées de six chaises. Les bancs quant à eux restent disposés face à la chaire bernoise. Ce dispositif permet à la fois de diminuer leur impact visuel dans la perspective de la nef où ils apparaissent de profil et de conserver un espace spécifique, un peu plus grand devant la chaire. Ce nouvel aménagement est validé sans discussion par le conseil de paroisse. Parmi les 18 bancs, 12 sont nouveaux et 6 datent de 1830; autre singularité, les 18 bancs sont disposés sur un plancher. La grande majorité des bancs voulus par Perregaux sont ainsi évacués, à l'exception de 12 qui





«
Fig.1 Plan de distribution
 des bancs en 1907,
 Archives cantonales
 vaudoises (ACV),
 Sb52 Ba/56/1

Fig.2 Vue générale de la
 nef en direction du chœur,
 avec l'aménagement des
 bancs d'Henri Perregaux.
 ACV, Sb52 Aa/42/5

subsistent provisoirement dans le croisillon sud, aménagé en lieu de culte et de catéchisme. Au fil du temps, les bancs sont retirés de la nef où seules les chaises demeurent. Progressivement, dès les années 1990 et davantage encore après l'inauguration des grandes orgues en 2003, les usages cultuels et culturels se diversifient avec pour conséquence le besoin de retourner les chaises de plus

fréquemment afin que le public puisse porter le regard vers le chœur ou vers les orgues. C'est pourquoi, en 2013, le département en charge de l'intendance demande le lancement d'un concours pour de nouvelles chaises réversibles. Ce concours est ouvert auprès des étudiants de l'école cantonale d'art de Lausanne (ECAL), mais le projet doit être malheureusement abandonné, le financement



Fig.3 Vue générale en direction de l'entrée avec le nouveau mobilier en 1913. ACV, Sb52 Aa/42/21

Fig.6 Projet de mobilier liturgique de Daniel Gaemperle, maquette, 1990, photo François Bertin. Archives cantonales vaudoises, Sb52 De/1



Fig.4 Chaise de style Louis XVI, de 1913. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne (MCAH) (HIS22/001). Photo Mathieu Bernard-Reymond

Fig.5 Croix en fer forgé, dessin attribué à Henri Eggimann, réalisation Denis Spagnol, 1956. MCAH (HIS22/006). Photo Mathieu Bernard-Reymond

pour la réalisation n'ayant pas été accordé par le Grand Conseil: il est estimé que les chaises paillées donnent encore satisfaction malgré leur grand âge!

Les aménagements liturgiques du XX^e siècle

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, deux tables de communion en marbre de Saint-Triphon dont la datation est incertaine étaient disposées dans le chœur. Entre 1955 et 1957, elles sont remplacées par l'autel actuel sur lequel étaient placés une croix en fer forgé doré (fig. 5) et un support de bible. Le dispositif liturgique est complété d'un lutrin placé dans le chœur².

Le 700^e anniversaire de la consécration de la cathédrale en 1975, puis surtout le 350^e anniversaire de la Réforme en 1986, suscitent l'élaboration d'un projet de renouvellement complet de l'aménagement liturgique, esquissé par l'architecte Pierre Margot, en collaboration avec la Commission d'art religieux de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud et la paroisse. Cette proposition est reprise en 1989 dans le cadre d'un concours organisé par le Service des bâtiments, dont le jury est présidé par l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco. Le cahier des charges prévoyait une table de communion, un ambon, des fonts baptismaux, un support de bible et une grande croix. Parmi les trente-neuf propositions reçues, le projet lauréat de Daniel Gaemperle (fig. 6) suscite une vive réaction auprès du Synode et du public, amenant le département en charge du patrimoine à renoncer au projet le 1^{er} avril 1992.

Un nouvel ensemble mobilier et liturgique

L'aménagement actuel de la cathédrale est inauguré le 1^{er} avril 2022, exactement trente ans après le renoncement précité, en présence du conseiller d'État Pascal Broulis, en charge des constructions et du patrimoine, et de la conseillère d'État Christelle Luisier-Brodard, en charge des affaires religieuses.

Pour concevoir et réaliser ce projet, la Commission technique a abordé différemment le sujet en mettant la priorité sur la conception de bancs réversibles. En premier lieu, elle a défini, avec la Commission d'utilisation, différentes jauges répondant aux besoins multiples des utilisateurs, distinguant une jauge de base, trois jauges culturelles et plusieurs jauges scéniques (fig. 8). Les aménagements proposés comprennent 460 places assises sur les nouveaux bancs disposés dans la nef et/ou les transepts et 96 places sur les bancs historiques

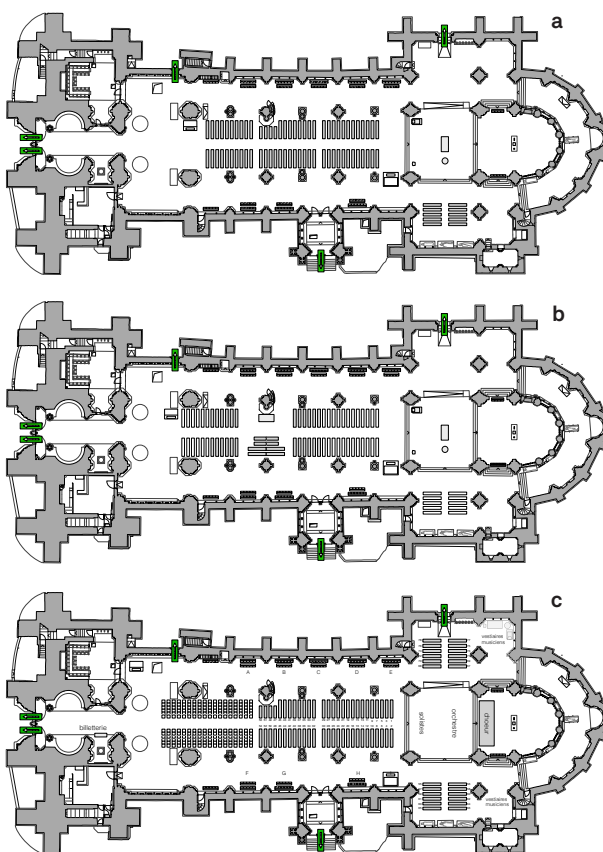


Fig. 7 Vue des nouveaux bancs de 2022 installés dans la nef. Photo Dirk Weiss, 2024

Fig. 8a b c Aperçu de trois jauges possibles avec le nouveau mobilier. Jauges culturelles: nef ou transept (a); nef chaire bernoise (b). Jauge scénique avec estrade reculée (c). Commissions technique et d'utilisation, Amsler Dom, architectes



Fig. 9 et 10 Vues du nouveau mobilier liturgique de 2022. Photos Dirk Weiss, 2024

maintenus dans les bas-côtés. Pour des événements à grande affluence, 216 chaises disposées en rangée de six peuvent être ajoutées, répondant ainsi à des besoins exceptionnels et occasionnels.

La conception du nouveau banc lui-même commence par un prototype développé par la chaire du bois à l'EPFL du professeur Yves Weinand utilisant une innovation technologique (assemblage par clipsage sans vis et sans colle). Le Service des bâtiments organise ensuite un appel d'offres ouvert auprès de fabricants de meubles qui sont impérativement tenus de s'associer avec un designer pour faire évoluer le prototype. La démarche exemplaire souhaitée doit démontrer la complémentarité entre patrimoine et durabilité. Pour cela, le Canton de Vaud met à disposition le bois de ses forêts pour inciter les concurrents à proposer des circuits courts. L'entreprise lauréate, Gabmanufacture de Lausanne, s'engageait à confier la transformation des bois à la scierie Burgat à Saint-Aubin (NE), contrairement aux autres concurrents qui prévoyaient de le faire en Europe de l'Est. Elle s'est associée à Thierry Didot, designer formé à l'ECAL, qui a fait évoluer le prototype de manière séduisante (fig. 7). Un film présenté lors de l'inauguration explique la démarche³.

Autre fait marquant, un mois avant l'inauguration, la vente des 492 chaises de 1912 a suscité

une vive émotion, les citoyens faisant la queue pour emmener à la maison une chaise de la cathédrale! Un échantillon des chaises ainsi que le mobilier liturgique écarté ont été intégrés aux collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire⁴.

Afin que le projet d'aménagement soit complet, et s'inspirant du projet abandonné en 1992, la Commission technique a commandé auprès des mêmes protagonistes les meubles liturgiques disposés à la croisée – un ambon, une table de communion, des fonts baptismaux et un lutrin (fig. 9-10) – complétés par trois objets posés sur l'autel en pierre – un support de bible, une croix et un support de bougie. Ce mobilier liturgique a été réalisé essentiellement en chêne, orné d'éléments en marbre de Saint-Triphon.

Les réactions relatées par la presse ont d'abord été très vives, puis se sont rapidement calmées; elles reposaient principalement sur la diminution de la capacité des jauges, mais aussi sur le retard dans les livraisons des bancs et sur le changement en soi. Fort heureusement, le renoncement de 1992 n'a pas dû se répéter. ●

Notes

1 Claire Huguenin, « Cathédrale de Lausanne. Mobilier. Rapport historique », janvier 2004. Archives cantonales vaudoises, SB 52, Nb 8/62 en particulier pp.10-17, 27-31, 39-42, 79-82.

2 Karina Queijo, « Cathédrale de Lausanne. Ancien mobilier liturgique du chœur. Rapport historique », 15 juin 2022.

3 Disponible sur : <https://www.cathedrale-lausanne.ch/points-dinterets/les-nouveaux-bancs/> (dernière consultation 28.09.2024).

4 Numéros d'inventaires au MCAH : HIS22/001 à HIS22/008.

L'auteur

Yves Golay-Fleurdelys, architecte epfl-sia, président de la Commission technique de la cathédrale
Contact : yves.golay@vd.ch

Mots-clés

Cathédrale Lausanne, mobilier liturgique, design contemporain, aménagement liturgique, archives

Zusammenfassung

Die liturgische Ausstattung

Die liturgische Ausstattung der Kathedrale von Lausanne konnte nach mehr als zwei Jahrhunderten der Diskussion und Entwicklung am 1. April 2022 vollständig und einheitlich erneuert werden. Das Gewirr der Bänke aus der Berner Zeit, die um die Kanzel herum organisiert waren, ist nur noch eine ferne Erinnerung. Zuerst gab es 1827 den Perregaux-Plan, gefolgt vom Bron-Plan im Jahr 1912. Die Tatsache, dass im 20. Jahrhundert die Gottesdienste von der Vierung aus abgehalten wurden, brachte die Notwendigkeit mit sich, eine vollständige liturgische

Ausstattung zu schaffen. 1986 wurden dazu Grundsätze festgelegt. Die Debatten darüber waren aufgrund sehr unterschiedlicher Ansichten und Referenzen sehr kontrovers. Heute verfügt die Église évangélique réformée du canton de Vaud für ihr Vorzeigegotteshaus über eine schlichte und zeitgenössische liturgische Einrichtung aus massiver Eiche und St.-Triphon-Marmor, die unter Berücksichtigung der gotischen Architektur von Notre-Dame de Lausanne harmonisch angeordnet ist.

Riassunto Gli arredi liturgici

Dopo due secoli di discussioni e di evoluzioni, il 1° aprile 2022 gli arredi liturgici della cattedrale di Losanna hanno potuto essere interamente e uniformemente rinnovati. L'intricata organizzazione dei banchi risalenti all'epoca bernese intorno al pulpito bernese è ormai un lontano ricordo. In origine, nel 1827, vi fu il piano di allestimento di Henri Perregaux, seguito nel 1912 dal progetto di Eugène Bron. Nel XX secolo la celebrazione liturgica dalla crociera comportò la necessità di creare degli arredi completi. Le basi per la loro realizzazione furono poste nel 1986, ma la diversità dei punti di vista e delle referenze architettoniche provocò accesi dibattiti. Oggi la Chiesa evangelica riformata del canton Vaud dispone nella cattedrale di Notre-Dame – il suo principale luogo di culto – di arredi liturgici sobri e contemporanei, in legno massiccio di quercia e in marmo di Saint-Triphon, allestiti armoniosamente nel rispetto dell'architettura gotica della cattedrale.



Kradolfer
GIPSERHANDWERK

8570 Weinfelden
071 626 30 80

kradolfer.ch

Instagram Facebook LinkedIn

Zürich HB
Sanierung von Stuck & Verputz